

Réponse du Conseil administratif du 29 novembre 2023 à la pétition du 26 avril 2022: «Pour rendre les boulodromes de la Ville accessibles aux personnes à mobilité réduite».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-463 au Conseil administratif le 27 juin 2022.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, il est à noter que l'accessibilité universelle est mise en œuvre dans tous les projets de nouvelles infrastructures menés par la Ville de Genève et que l'accessibilité aux infrastructures existantes est adaptée au cas par cas.

A ce titre, les boulodromes gérés par la Ville de Genève sont les suivants:

- le Centre sportif de la Queue-d'Arve (déjà adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR));
- le boulodrome des Cropettes (adaptation prévue pour les PMR);
- le Centre sportif de Richemont (adaptation prévue pour les PMR);
- le Centre sportif de Vessy (nécessite un réaménagement global);
- le boulodrome de Plainpalais (déjà adapté pour les PMR).

En effet, la pétition souligne que le boulodrome de Plainpalais est déjà accessible aux PMR et que ce dernier est utilisé hebdomadairement et est fortement apprécié par les boulistes du Club en fauteuil roulant de Genève (CFRGe).

Pour les autres boulodromes, les pétitionnaires proposent que les poutres délimitant les terrains de pétanque soient coupées sur une largeur de 1 m en laissant un rebord de 1 cm afin de retenir le revêtement graveleux mais permettant le passage des PMR.

Afin de répondre aux demandes formulées dans la pétition, chaque boulodrome a été analysé du point de vue de son accessibilité aux PMR ainsi que de son équipement existant pour les PMR (WC, accès au site, etc.).

Centre sportif de la Queue-d'Arve

Les terrains de pétanque sont situés à l'intérieur du bâtiment, où sont présentes en permanence des gardien-ne-s et des employé-e-s du Service des sports (SPO). En l'état, les terrains sont accessibles aux PMR, la condition est qu'une

personne aidante soulève une des poutres en bois amovibles, servant à fermer la surface de jeu, pour permettre l'accès.

En effet, deux poutres en bois, complètement démontables, sont installées sur deux portions de la bordure en béton du terrain pour accéder aux terrains sans obstacle. De plus, il est à noter qu'il y a sur place un WC équipé pour les PMR.

Boulodrome des Cropettes

L'accès se fait par un portail fermé à clé mais de plein pied. Seule une bordurette arrondie de 3 à 4 cm pourrait poser un problème qui sera adaptée par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM). De plus, il est à noter qu'il y a dans le parc un WC public accessible aux PMR, situé à proximité du boulodrome précité.

Centre sportif de Richemont

Actuellement, le terrain de pétanque n'est pas accessible car les poutres ne sont pas démontables. L'accès pour les PMR nécessiterait que le fauteuil soit soulevé par deux personnes aidantes.

Pour rendre le terrain accessible, des petits travaux seront envisagés et réalisés par la Direction du patrimoine bâti (DPBA) afin de faciliter l'accès par l'entrée de service située au nord-est.

Centre sportif de Vessy

Actuellement, les terrains de pétanque sont difficilement accessibles aux PMR, non seulement du fait de l'absence de poutres démontables mais également au vu des problèmes d'accès jusqu'au terrain; en effet, le chemin est très pentu et revêtu de dalles peu carrossables.

Le site de Vessy allant faire l'objet d'une demande d'étude d'ici le début de l'année 2024 pour l'agrandissement des vestiaires ainsi que la création d'une douche pour l'accès au PMR, les aménagements extérieurs seront alors également analysés lors de cette étude.

Le Conseil administratif confirme que les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour PMR seront réalisés par les services du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), l'AGCM pour le site des Cropettes et la DPBA pour les sites de Vessy et de Richemont.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler